20e Année.— N° 4143 Bureaux : RUE NAIN, 1. UN NUMÉRO : 10 CENTIMES Bureaux : RUE NAIN, 1. Mercredi 28 Juillet 1875

ALFRED REBOUX
*Propriétaire-Gérant*

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»
» » Un an . . . 50.»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX
*Propriétaire-Gérant*

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . . 20 c.
Réclames : » . . . . 30 c.
Faits divers : » . . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, Place-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 8, place de la Bourse; à l'Office de Publicité.

**BOURSE DE PARIS**

23 JUILLET
*(Service gouvernemental)*

| | | |
|---|---|---|
| 3 0/0. | | 65 20 |
| 4 1/2. | | 95 75 |
| Emprunts (5 0/0). | | 105 25 |
| 27 JUILLET | | |
| 3 0/0. | | 66 00 |
| 4 1/2. | | 96 75 |
| Emprunts (5 0/0). | | 105 75 |

*(Service particulier du Journal de Roubaix.*

| | | |
|---|---|---|
| Actions | Banque de France | 3875 00 |
| » | Société générale | 568 00 |
| » | Crédit foncier de France | 000 00 |
| » | Chemins autrichiens | 633 00 |
| » | Lyon | 955 00 |
| » | Est | 567 00 |
| » | Ouest | 618 00 |
| » | Nord | 1185 00 |
| » | Midi | 690 00 |
| » | Suez | 665 00 |
| 6 0/0 | Péruvien | 58 7/8 |
| Actions | Banque ottomane (ancienne) | 565 00 |
| » | Banque ottomane (nouvelle) | 000 00 |
| Londres cour | | 25 24 |
| Crédit Mobilier | | 172 00 |
| Turc | | 39 65 |

**DÉPÊCHES COMMERCIALES**
(Service particulier du *Journal de Roubaix*.

New-York, 27 Juillet.
Change sur Londres, 4.87 ; change sur Paris, 5.16 1/4
Valeur de l'or, 112 5/8
Café good fair,(la livre) 18 3/4
Cafés good Cargoes, (la livre) 19 1/4
Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets :

Havre, 27 juillet.
Cotons : Ventes 1,200 b. Demande beaucoup meilleure, prix de plus en plus fermes.

Liverpool, 27 juillet.
Cotons : Ventes seulement 8,000 b. Marché calme.

New-York, 27 juillet.
Cotons : 14 3/4.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 27 juillet.
Ventes 8,000 b., calme. Amérique livraison, octobre-novembre. 7 3/16. Arrivages 23,000 b.

Hâvre, 27 juillet.
Cotons : Ventes 1,500 b. Marché ferme.

New-York, 27 juillet.
Recettes 700 b.

ROUBAIX 27 JUILLET 1875.

## LETTRE DE PARIS

**Correspondance particulière du *Journal de Roubaix***

Paris, 26 juillet.

Je dois vous signaler une lettre d'Ems que publie ce matin *Paris-Journal*. Elle signale l'état déplorable des finances allemandes, et en conclut que si aucun changement heureux ne se produit bientôt dans l'état général de l'Europe, une guerre prochaine est inévitable ; il faut citer ce passage :

« L'Europe évidemment sera remaniée à bref délai. Sera-ce par la paix, » sera-ce par la guerre? Puisque toutes » les nations veulent la paix, puisque » toutes y ont intérêt, comment ce remaniement nécessaire ne devrait-il pas » précéder la guerre au lieu de la suivre ? »

C'est l'idée d'un congrès Européen qui se trouve ainsi indirectement proposée ; et l'auteur de la lettre comparant la situation économique de l'Allemagne et de la France, propose à l'Allemagne de rétablir l'équilibre de ses finances en cédant l'Alsace-Lorraine à la France et de rendre ainsi inutiles des préparatifs militaires en réconciliant les deux nations.

Toute la pensée de cette lettre se trouve résumée dans ces mots :

« Je crois sincèrement que tout le monde veut la paix, et je suis convaincu que dans l'Europe, telle qu'elle est aujourd'hui, la guerre est inévitable à bref délai. »

Je crois, pour ma part, qu'il convient de faire des réserves à propos de ces prévisions pessimistes ; mais il est certain que les menaces de guerre qui ont agité l'Europe, il y a quelques mois, ont laissé des traces profondes. Aussi quand le gouvernement, par l'organe des ministres, déclarait, la semaine dernière, ne vouloir pas se prononcer, dès à présent, sur la question de dissolution, se réservant d'examiner la situation et de faire connaître plus tard sa pensée, nous avons le droit de supposer qu'il était inspiré au moins autant si ce n'est plus par des préoccupations extérieures que par des préoccupations intérieures. A l'intérieur, tant que le maréchal sera là, il n'y a pas à craindre pour le maintien de l'ordre matériel ; et quant à la constitution nouvelle on ne peut qu'en avancer ou en retarder de quelques mois l'application. Mais du côté de l'extérieur se présente un alea périlleux, des complications éventuelles qui obligent le gouvernement à une extrême réserve. Je ne ne puis en dire davantage pour le moment sur le contre-coup que les armements persistants de l'Allemagne produisent chez nous dans une certaine partie du monde politique.

Il faut constater que les journaux républicains depuis, le *Temps* jusqu'à la *République française*, si leurs amis ont renoncé à renverser M. Buffet avant la prorogation, lui signifient avec énergie qu'il a perdu leur confiance et se promettent de se revancher à la session prochaine. Ils l'accusent de n'être que l'initiateur de M. de Broglie et de M. de Fourtou, et ils lui prédisent la même chute.

Le *Rappel* est particulièrement hostile à l'Assemblée. Chaque jour il dit aux députés : pourquoi ne vous en allez-vous pas? En restant sur vos siéges, vous bravez la volonté du pays et vous lui volez son argent. Si ce ne sont pas les termes, c'est le sens. Le plus curieux de l'affaire, c'est que celui qui signe chaque jour ces diatribes est lui-même député. M. Lockroy n'est jamais le dernier pour passer à la caisse et empocher ses vingt cinq francs par jour.

Un certain nombre de députés n'ont pas attendu le 4 août pour prendre leurs vacances ; on signale déjà beaucoup d'absences. Il est vrai qu'on discute la loi sur le sénat et qu'on s'attend à des débats relativement calmes.

M. Buffet a été entendu par la commission qui examine le projet de loi sur l'état de siége. Il a déclaré que l'état de siége ne serait pas levé avant le vote de la loi sur la presse.

On dément formellement à Versailles le bruit d'un voyage prochain du maréchal dans le Midi.

L'archiduc Albert d'Autriche a quitté Paris hier; le sultan de Zanzibar prendra ce soir le train de Lyon, où il doit s'arrêter.

On s'est beaucoup occupé aujourd'hui dans les couloirs à Versailles du scandale qui a marqué à Bordeaux la dernière séance du conseil d'arrondissement: un conseiller, après la session déclarée close, ayant voulu prononcer un discours politique.

La journée d'hier a été marquée par la mort de trois personnages connus à des titres bien divers : l'amiral Excelmans qui a, comme son père le maréchal, succombé aux suites d'une chute de cheval; le pasteur Athanase Coquerel, le principal orateur de l'Eglise réformée en France, enfin le vicomte de Beaumont Vassy, ancien préfet compromis, il y a une quinzaine d'années, dans un procès financier, et auteur de mémoires dans lesquels l'Empire et la famille impériale ne sont pas ménagés.

### Un fait grave.

Nous lisons dans l'*Union* :

« Nous avons le douloureux devoir de signaler un fait d'une gravité exceptionnelle et qui peut avoir les plus redoutables conséquences pour la dignité de la politique étrangère du gouvernement français, inséparable de la sécurité de nos relations extérieures.

» Le matériel de siége qu'attendent les troupes de Don Alphonse pour tenter de reprendre la Seo d'Urgel arrive, en ce moment, de Barcelone à Cette, d'où il doit être dirigé sur Perpignan et ensuite sur Puycerda.

» Le transport de ce matériel sur le territoire français a été autorisé par notre gouvernement à la demande de M. l'ambassadeur d'Espagne.

» Nos informations sont précises : le fait est certain, authentique et ne peut être démenti.

» Il ne s'agit point ici de la cause royale et légitime de Charles VII d'Espagne, ni même du grand intérêt national qu'aurait la France à son prochain triomphe.

» Nous avons trop le sentiment de la réserve et de la prudence que le patriotisme nous impose, nous savons trop aussi ce que la politique de M. le duc Decazes a ajouté de pénible et d'humiliant aux dures prescriptions de la fortune adverse, pour demander au gouvernement de notre pays de se mêler aux questions qui s'agitent par delà nos frontières.

» L'intérêt français, la dignité et la sécurité de notre pays, sont seuls en cause.

» Les événements et les fautes de nos hommes d'Etat nous ont appris depuis longtemps déjà à nous résigner au rôle d'une neutralité nécessaire. Et lorsque nous voyons le gouvernement français rompre cette neutralité, dans les affaires d'Espagne, nous ne pouvons nous empêcher de demander compte à M. le duc Decazes d'une pareille témérité, qui peut être conforme à ses sympathies intimes, mais qui est un danger pour notre pays.

» Nous objectera-t-on un ordre venu de l'ambassade d'Espagne, ou même de la chancellerie allemande?

» Mais c'est par la pratique d'une neutralité absolue que les nations vaincues sont encore capables d'opposer aux victorieux une résistance morale et pourtant efficace.

» L'acte que nous dénonçons est une violation du droit des gens, seule garantie que la France puisse invoquer devant l'Europe. Il faut être puissant et fort pour s'affranchir ainsi des règles qui protégent les petits et les faibles. M. le duc Decazes y a-t-il songé?

» Nous ne parlons pas à M. le ministre des affaires étrangères, de la morale politique, mais de la politique des intérêts.

» Si Charles VII trouvait demain un appui dans certaines cours de l'Europe, M. le duc Decazes oserait-il seulement tolérer ce que son gouvernement vient d'autoriser? Un doute serait une injure à son art diplomatique.

» Faire contre Charles VII isolé ce que l'on ne se risquerait pas à permettre, s'il était soutenu, ce serait une lâcheté ; mais, en nous adressant à M. le ministre des affaires étrangères, nous tenons à écarter le côté moral de la question, et nous ajoutons que ce serait de plus une imprévoyance coupable, et la plus grave atteinte à notre sécurité.

» Cet appui, qui manque à Charles VII, peut lui être apporté demain, et nous apprendrions alors ce qu'un ministre oublieux des devoirs de la neutralité coûte parfois à la dignité de son pays.

» Ne nous arrêtons pas à cette hypothèse; des éventualités plus menaçantes sollicitent notre vigilance.

» Lorsque la neutralité est, non pas un jeu de politique, mais une nécessité, elle doit être appliquée envers tous avec une inflexible rigueur. Toute exception devient un péril.

» Si le gouvernement que cette neutralité protége la viole sur un point, il ouvre lui-même une brèche à toutes les exigences, à toutes les injustices qui le menacent, et perd contre elles son dernier recours.

» Là où passe un matériel de guerre espagnol, une armée prussienne peut passer.

» Nous avons dénoncé le fait ; c'est maintenant à l'Assemblée de détourner le coup porté à l'honneur et au repos de la France. L'esprit de parti est étranger au débat. Il s'agit de la politique française, non pas à l'égard de tel ou tel parti, mais devant l'Europe ; sur ce terrain-là les couleurs du drapeau s'effacent.

» Il appartient cependant aux députés royalistes d'être les premiers à défendre cette politique, de neutralité, notre unique sauvegarde, qu'on leur reproche, avec tant d'injustice et de perfidie, de vouloir follement compromettre. Ils ont le devoir de parler haut et ferme, et de montrer une fois de plus que, lorsque le Roi n'est pas là, ils n'en restent pas moins au service de la France.

Nous attendons un acte.

H. DE MAYOL DE LUPÉ.

### La Ligue de l'enseignement.

L'*Akbar*, d'Alger, 19 juillet, publie la note suivante, que la presse radicale ne reproduira pas.

On y voit jugée à l'œuvre la Ligue de M. Macé et de ses amis, qui ne veulent plus d'enseignement religieux dans les écoles :

» Des examens viennent d'avoir lieu à Alger, devant le conseil académique, pour l'obtention du brevet de capacité exigé pour les instituteurs et institutrices. Tous les diplômes délivrés l'ont été aux élèves sortant des écoles congréganistes ou de l'école normale.

» Aucun des candidats présentés par la *ligue de l'enseignement* n'a été admis.

» Certes, le résultat vaut la peine d'être signalé; et il en ressort une conclusion sur laquelle il n'est pas inutile d'appeler l'attention.

» C'est la condamnation sans appel du « gratuit, laïque et obligatoire, » et de tout un système d'instruction que la loi nouvellement votée sur l'enseignement supérieur vient de réduire à néant.

## CHRONIQUE

Le ministre des travaux publics, de Toulouse, a donné à la commission du budget des renseignements précis sur l'étendue des pertes causées par les inondations du Midi. M. Caillaux a déclaré samedi, devant la commission du budget, que les pertes pouvaient être évaluées à 75 millions qui se décomposent ainsi : 50 millions pour les dégâts causés aux récoltes et 20 millions pour les dégâts causés aux habitations, mobiliers, instruments agricoles ou industriels. Le ministre a ajouté que les dommages subis par l'Etat directement, s'élèvent à 3 millions en ce qui concerne les ponts, routes et travaux d'art. Quant aux Compagnies de chemins de fer elles ont eu à supporter, de leur côté, une perte de 2 millions.

Nous avons fait connaître avant-hier, la réunion qui a eu lieu à la préfecture de Toulouse, sous la présidence de M. le ministre des travaux publics et dans laquelle ont été discutées les mesures à prendre en vue d'assurer la défense des villes du Midi contre les inondations. Conformément à ses déclarations, M. Caillaux, dès son retour à Paris, a institué une commission composée d'inspecteurs généraux des ponts et chaussées et a chargé cette commission d'étudier les dispositions à adopter pour réglementer les observations météorologiques et le service de l'annonce des crues dans le bassin de la Garonne.

D'après le *Bien public*, le bruit court que le général La Marmora, qui doit se rendre sous peu à Paris, aurait une entrevue avec le maréchal de Mac-Mahon, et qu'il serait chargé d'une mission diplomatique.

M. le préfet de la Seine et M. Léon Renault quittent Paris, aujourd'hui, pour se rendre à Londres à la fête offerte par le lord maire à tous les représentants municipaux des grandes villes de l'Europe.

M. Floquet, président du Conseil municipal, et deux conseillers délégués les accompagnent.

Le maire de Rome a visité hier les égoûts de Paris, en compagnie de M. le préfet de la Seine.

Sa Majesté l'impératrice d'Autriche arrivera aujourd'hui au château de Sasselot, près de Fécamp, où elle séjournera pendant quatre ou cinq semaines pour prendre les bains de mer.

Les généraux inspecteurs de la gendarmerie viennent de quitter Paris, après avoir reçu leurs instructions du ministre de la guerre. Le général Blanchard est chargé de l'inspection des légions d'Afrique, et le général de Saint-Sauveur est parti pour le Midi, où il doit voir en détail toutes les légions des départements qui ont été envahis par les inondations.

Le Saint-Père a envoyé 1,000 fr. pour les victimes de la grêle, qui a récemment dévasté une partie du canton de Genève.

Ce don est inscrit en tête des listes de souscriptions du *Courrier de Genève*.

Les nouvelles de la santé du vénérable évêque d'Aire sont de plus en plus mauvaises. On ne conserve guère l'espoir de le sauver.

Mgr Epivent est né à Pornic (Côtes-du-Nord) le 30 juin 1805. Il était curé de la cathédrale de Saint-Brieuc lorsqu'il il fut appelé à l'évêché d'Aire.

Le journal de M. Gambetta, la *République française*, jette feu et flammes contre le maire de Dublin et les Irlandais, à l'occasion des fêtes pour le centième anniversaire de la naissance d'O'Connel.

O'Connell fut un grand patriote, un catholique ardent, un agitateur pacifique et légal. Ce sont là des titres à la haine ou au dédain des nouveaux jacobins.

Comment la *République française* comprendrait-elle l'enthousiasme des honnêtes gens et des catholiques pour le héros de l'émancipation légale et pacifique de l'Irlande? Les anniversaires dont elle aime la célébration, sont des anniversaires de honte et de sang.

Encore une fois, rien n'est surprenant dans le langage de la *République française*. Elle ne peut comprendre ni l'indépendance des âmes chrétiennes, ni leur foi soumise, ni leur respect de la loi.

Nos lettres d'Angleterre nous signalent chez nos voisins de très vives préoccupations relatives à la politique extérieure. L'opinion, de l'autre côté de la Manche, n'a pas cessé de s'inquiéter des projets de M. de Bismark et de considérer comme seulement ajournée, non comme désavoué, le conflit qui a failli éclater il y a quelques semaines. A Londres, on ne va pas jusqu'à dire : Ce conflit est inévitable; mais le tenant pour *probable*, on agit en conséquence et l'on prend ses précautions, aussi bien chez les particuliers que dans le gouvernement.

Les financiers anglais négocient donc la plupart de leurs valeurs internationales, celles qui, naturellement, pourraient être affectées par une guerre sur le continent. En même temps qu'ils allègent ainsi leurs portefeuilles, ils achètent de l'or en quantité considérable et emmagasinent. En un mot, il y a un ensemble de véritables préparatifs partout en vue d'une crise européenne.

Etant donné l'esprit de nos voisins et l'excellence bien connue de leurs informations, ces symptômes ont une gravité incontestable.

C'est le général Barbary de Langlade, qui est chargé de l'inspection générale de l'artillerie dans la région du Nord.

M. Lanclen, juge de paix à La Ventie, a été nommé au Cateau et remplacé par M. Mallia, juge de paix d'Houdain.

M. Graveline, licencié en droit, est nommé juge de paix à Houdain.

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 28 JUILLET 1875.

— 73 —

# PATIRA

PAR

RAOUL DE NAVERY

XXIII. L'INCENDIE.

(*Suite*).

Blanche se trouvait sur les rives de cet étang limpide dont les eaux gonflées avaient, quelques mois auparavant, failli l'étouffer dans son cachot. Elle regarda avec un attendrissement poignant la meurtrière dont les barreaux sciés et tordus lui rappelaient à la fois le salut d'Hervé et le dévouement de Patira.

A cette heure matinale, elle ne redoutait rien : placée sous la main de Dieu qui la protégeait d'une façon visible, entourée d'une nature féconde et paisible, foulant aux pieds un sol qui lui appartenait, elle était sûre que dans quelques heures tous les anciens bonheurs lui seraient rendus. Penchée sur les rives de l'étang, elle y plongea ses deux mains, puis les porta à ses lèvres; la fraîcheur de l'eau lui fit du bien; poussé par une curiosité facile à comprendre chez une femme, elle rejeta en arrière le capuchon de sa mante et se regarda dans le pur miroir placé devant elle. Hélas! ce n'était plus la ravissante créature qui courait dans les bois avec une ardeur juvénile; les traits de son visage, allongés par la souffrance, ne pouvaient se reconnaître qu'à leur expression de douceur et de bonté; ses lèvres avaient perdu leur incarnat; et, chose étrange, effrayante, quand on songeait que cette créature brisée n'avait pas dix-huit ans, les cheveux blonds de la marquise, ces cheveux charmants qu'elle ne voulut jamais couvrir de poudre, avaient complètement blanchi!..

Blanche songea à Tanguy, et deux larmes amères roulèrent sur ses joues; elle se souvint d'Hervé, et son regard resplendit de bonheur.

Après les premières minutes données à la sensation intense de la liberté, les douleurs cuisantes qui dévoraient la poitrine de la jeune femme redoublèrent et le cri de la faim passa encore une fois ses lèvres.

Il ne se trouvait aucune maison dans le voisinage.

D'ailleurs Blanche avait résolu de n'adresser la parole à personne avant d'avoir vu Patira.

Elle redoutait d'être reconnue avant de s'être concertée avec le protecteur de son fils.

Le plus sage était donc d'attendre, cachée dans les halliers du bois, que, le jour commençant à baisser, il lui fût possible de se rendre à la maison de Jean l'Enclume et d'y attendre la sortie de l'apprenti.

Mais les tiraillements de la faim devenant de plus en plus douloureux, elle ne tarda pas à se demander si elle aurait la force de se traîner jusqu'à la forge.

Une crainte horrible lui serra le cœur. Si elle allait mourir sur le chemin sans secours, sans prière, sans avoir revu Tanguy, sans avoir embrassé Hervé!

A deux pas de l'étang se trouvait un calvaire ; elle s'y traîna plutôt qu'elle ne s'y rendit, tomba épuisée sur les degrés de pierre et poussa un gémissement douloureux comme un soupir d'agonie.

Elle venait de fermer les yeux, quand un chant traînant comme une mélopée lui arriva de loin. C'était celui d'un de ces cantiques dont nul ne connaît les auteurs et qui sont redits, le long des routes poussiéreuses, par les chercheurs de pain. Ils ne visent point à varier leur répertoire: les simples gens qui leur font l'aumône ont été bercés par ces mêmes airs.

Sans doute ils ne prêtent que peu d'attention aux paroles ; la mélodie répond d'une façon absolue à leurs propres rêveries. Elle a des notes allongées qui semblent pleurer d'écho en écho et que se renvoient les pâtres du sommet d'une colline à l'autre. La plupart du temps, ce cantique retrace un miracle dont nul ne doute dans le pays, et qui satisfait en même temps les besoins de la foi et le goût d'une mélancolie grave et douce tout ensemble.

La voix du mendiant chantait :

C'est un' fille âgée de quinze ans
Qu'a promis un voyage
A Sainte-Anne d'Auray.
Dans la Basse-Bretagne ;
Dans la Basse-Bretagne, dans la chaude saison,
A promis son voyage par grand' dévotion.

Blanche fit un effort et souleva la tête.

Ce mendiant, il lui semblait le reconnaître.

— Oui, dit-elle tout bas en appuyant son menton sur la paume de ses mains pâles, c'est Kadou, le vieux Kadou, l'aveugle de Saint-Hélen!

Et la jeune femme sentit au fond de son cœur une sorte de joie.

Le second couplet vibra dans l'air :

Ce fut par un lundi
Qu'la belle se mit en route ;
Ell' n'était pas à mi-chemin qu'ell' s'est trouvée lassée,
Lassée à cheminer ;
Sur l'bord d'une fontaine se mit à s'reposer.

On commençait à entendre sur la route le bruit des lourds sabots du vieil aveugle Kadou ; en avant, le chien, un caniche noir à regard profond, marchait, précédant son maître de toute la longueur de la corde.

Kadou continua :

En son chemin rencontre une très-noble dame
Qui lui dit : « — Mon enfant, voyagerons-nous ensemble?
— Je ne suis point capable
De marcher quant et vous;
J'ai promis ce voyage
Seulette à deux genoux. »

Au moment où il achevait le troisième couplet, le vieux Kadou se trouvait en face du grand calvaire. Blanche se leva péniblement et marcha vers l'aveugle, en lui disant d'une voix presque éteinte :

— La charité d'un morceau de pain, pour l'amour de Dieu?

Kadou s'arrêta court, et enlevant de son épaule un bissac alourdi par les aumônes de la veille :

— Ce que le Seigneur m'a donné appartient à plus pauvre que moi, dit-il. Justement, je n'ai point déjeuné encore... A votre voix, il me semble que vous êtes toute jeune et malade, une enfant... Conduisez-moi près d'un talus où nous puissions nous asseoir.

— Là, dit Blanche, sur les marches du calvaire!

Elle prit la main de Kadou, le guida, et une minute après tous deux se trouvaient sur les degrés de granit; elle la noble martyrisée, lui l'éprouvé, protégés fraternellement à cette heure par les bras de la croix.

L'aveugle fouilla dans son bissac, en tira un chanteau de pain noir, des fromages, quelques pommes tardives, et offrit ces humbles provisions à sa jeune compagne. La marquise les prit avec reconnaissance et attendrissement : elle se souvenait d'avoir souvent, au temps de son bonheur, secouru la misère de Kadou, et goûtait une consolation intime à partager à cette heure le pain du pauvre homme.

Le caniche noir avait posé sa grosse tête sur les genoux de son maître, et il attendait sa part du festin.

Tout autre rencontre que celle de Kadou aurait causé une sorte d'effroi à la jeune femme; elle eût tremblé d'être reconnue en dépit du capuchon de sa mante et de l'amaigrissement de ses traits. Mais Kadou, privé de la lumière,